

INF



Loisirs



Le Premier Marché public de la Pointe-Valaine, un rendez-vous à ne pas manquer!

Le Premier Marché public de la Pointe-Valaine les 16 et 17 mai prochain de 9h à 16h30. Site du Centre communautaire et culturel de la Pointe-Valaine, 85, rue Oxford, Otterburn Park.

AU PROGRAMME

- Plantes-bandes et potagers;
- Produits d'art décoratif;
- Produits du terroir;
- Échanges de vivaces;
- Ateliers et kiosques sur le jardinage, le compost et les semis.

Des musiciens seront également présents pour vous accompagner dans notre grand jardin afin de créer une ambiance chaleureuse et conviviale!

VOLET « VENTE DE GARAGE » :

Un espace sera alloué pour une vente de garage. Afin de réserver une table au montant de 10\$, veuillez vous adresser au Service du loisir en composant le 450 536-0292.

Places limitées!



Au plaisir de vous accueillir dans notre jardin!

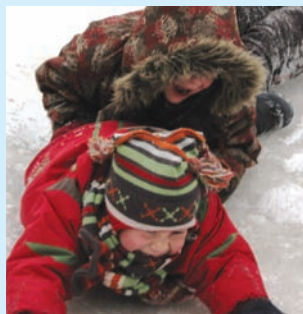
Vous désirez être bénévoles pour le TOUR DU GRAND MONTRÉAL qui aura lieu à Mont-Saint-Hilaire le 4 juin prochain? Communiquez avec le Service du loisir et de la culture au 450 536-0292 pour nous donner vos coordonnées.

Plaisirs d'Hiver, merci à tous les participants!

C'est le 7 février dernier que les Otterburnois ont défié l'hiver lors de la fête annuelle des Plaisirs d'Hiver. Une grande diversité d'activités pour tous les amateurs de sports de neige : promenades en traîneau à cheval, compétitions et défis sur glace, glissades, etc! Stevens Hamel, artiste sculpteur avait une fois de plus embellit le site avec une gigantesque baleine!

Un gros merci aux commanditaires pour leur support:

Caisse Desjardins Beloeil – Mont-St-Hilaire, Société Raynald Mercille, Autobus Beaugard, Marchés Serge Pépin IGA, Fournitures de bureau Denis, Cabosse d'Or, Lettratech.



Nous tenons aussi à remercier tous les participants et les organisateurs qui ont fait de cet événement un franc succès!

À LA DÉCOUVERTE DU RICHELIEU

Location d'embarcations

Le Club de canotage d'Otterburn offre la possibilité à la population de découvrir la rivière Richelieu par l'intermédiaire du kayak. Les gens peuvent louer des embarcations et se promener sur la rivière.

DURÉE
23 mai au 6 septembre

HORAIRE
23 mai au 28 juin et 5-6 septembre :
• Samedi et dimanche de 8h à 16h

25 juin au 30 août :
• Samedi et dimanche de 8h à 16h
• Lundi au vendredi en matinée à heures fixes : 8h30, 10h et 11h30 (selon la disponibilité des bateaux)
• Lundi au jeudi de 18h à 19h30

Venez profiter de la beauté de votre milieu !!!



ENDROIT
Club de canotage, 85, rue Oxford, Otterburn Park (rivière Richelieu)

COÛT
À compter de 15\$/heure pour les résidents de Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park. Le coût de location comprend le matériel nécessaire à la pratique de l'activité.

Pour renseignements : voir le site internet du Club de canotage au www.canotageotterburnboating.com ou laisser un message à l'adresse suivante : clubdecantageotterburn@hotmail.com



LES TAMJAMS SONT DE RETOUR POUR 2009 !

Les Tamjams seront de retour tous les mercredis de beau temps dès le 6 mai à la halte routière d'Otterburn Park de 18h30 à 22h00. Cette activité gratuite est accessible à tous. Bienvenue aux joueurs de Tam Tam et de petites percussions.

Pour de plus amples informations vous pouvez visiter le site www.geocities.com/plaisirdudjembe ou joindre par courriel Éric Lafontaine, instigateur de cet événement à ericlafontaine@sympatico.ca.



Desjardins

Caisse de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire

Conjuguer avoirs et êtres

Centre de services Otterburn Park
601, Ozias-Leduc, Otterburn Park (Québec) J3H 2M6
Téléphone : 450 467-1308

OFFRE D'EMPLOI - SAISON ESTIVALE 2009

Accompagnateur(trice)s camp de jour pour des enfants de 5 à 12 ans ayant une déficience physique ou intellectuelle (ratio 1 pour 1, ou 1 pour 2). Le candidat(e) au poste d'accompagnateur (trice) devra accepter les fonctions et répondre aux exigences suivantes :

- FONCTIONS**
- Accompagner des enfants de 5 à 12 ans ayant une déficience physique ou intellectuelle (ratio 1 pour 1, ou 1 pour 2);
 - Assurer la sécurité des enfants;
 - Voir au bien-être physique et psychologique des enfants.
- EXIGENCES**
- Être âgé(e) de 17 ans et plus;
 - Avoir des aptitudes pour le travail d'équipe;

- Être à l'écoute, autonome, responsable, débrouillard et bon communicateur;
 - Suivre une formation dans une discipline connexe (ex : éducation spécialisée, psychopédagogie, etc.) un atout;
 - Être disponible pour participer à une formation dispensée par Zone Loisir Montréal.
- SALAIRE** : à discuter

Veuillez faire parvenir votre candidature au Service du loisir d'Otterburn Park 120, rue Bellevue, Otterburn Park (Québec) J3H 1Y6 ou par télécopieur : 450-467-7689 ou par courriel : info@ville.otterburnpark.qc.ca
Pour renseignements : 450 536-0292

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2009



Il reste encore de la place !!



DÉBUT DE LA SESSION PRINTEMPS : SEMAINE DU 20 AVRIL 2009

ACTIVITÉS	JOURS	HEURES	DESCRIPTION	COÛT	LIEU
Anglais Intermédiaire Début : 7 avril	Mardi Mercredi	19h à 20h30 13h à 14h30	S'exprimer en anglais, augmenter son niveau de compréhension et sa confiance en soi pour parler anglais. Pré requis : Connaissances de base, être capable de se présenter en anglais.	R : 72\$ / 8 cours N-R : 90\$ / 8 cours	Centre sportif Edmond Auclair
Aérobixe	Mercredi	19h15 à 20h15	Amélioration de la capacité cardio-vasculaire, de la force, de l'endurance et de la souplesse musculaire. Constitué de routines d'exercices sur musique, chacun travaille à son rythme!	R : 56\$ / 8 cours N-R : 70\$ / 8 cours	Centre communautaire de la Pointe-Valaine
Méditation	Mardi	13h30 à 15h	Venez expérimenter les bienfaits physiques et psychologiques de la méditation à l'aide d'exercices simples dans une ambiance de détente.	R : 80\$ / 8 cours N-R : 92\$ / 8cours	Centre communautaire de la Pointe-Valaine
Tai-chi débutant	Mardi	10h à midi	Retrouvez détente, souplesse, fluidité, équilibre, vitalité et concentration avec des styles variés (forme longue et Chen).	R : 100\$ / 8 cours N-R : 125\$ / 8 cours	Centre communautaire de la Pointe-Valaine
Tai-chi Intermédiaire et avancé	Mardi	19h30 à 21h30	Approfondissement de la forme longue (cent huit pas) et la forme Chen. Exercice thérapeutique chinois (les huit trésors) et qi gong (contrôle et augmentation de l'énergie interne).	R : 100\$ / 8 cours N-R : 125\$ / 8 cours	Centre communautaire de la Pointe-Valaine
Yoga Intermédiaire	Mercredi Jeudi	8h45 à 10h45 19h30 à 21h30	Ce cours s'adresse aux personnes qui pratique le yoga et qui ont une connaissance des postures et respirations de base. L'enseignement se fera dans le respect des capacités et du rythme de chacun.	R : 75\$ / 6 cours N-R : 93.75\$ / 6 cours	Centre communautaire de la Pointe-Valaine

Légende : R : résidant, N-R : non-résidant

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Endroit : Services techniques,
120, rue Bellevue, Otterburn Park J3H 1Y6
de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h30

Remplir le formulaire et le remettre aux Services techniques. Le paiement doit être effectué en argent comptant, débit ou par chèque **à l'ordre de la Ville d'Otterburn Park**. Il est également possible de glisser une enveloppe dans la fente des services techniques avec le formulaire d'inscription et le paiement par chèque.



FORMULAIRE INSCRIPTION ATELIERS PRINTEMPS 2009

Début des cours : semaine du 20 avril

Titre de l'activité

Nom du participant _____ Date de naissance _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone _____

ACTIVITÉ ENFANT

Nom du parent _____

N.A.S pour fins d'impôt _____ Montant total _____ \$

PROGRAMMATION PISCINE MUNICIPALE

INSCRIPTIONS PROGRAMME AQUATIQUE

RÉSIDENTS SEULEMENT

Endroit : École Mountainview, 444, rue Mountainview

Date : Le samedi 2 mai 2009 de 9 h30 à 12 h

et

Endroit : Services techniques, 120, rue Bellevue

Date : À compter du 4 mai, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 15

NON-RÉSIDENTS

Endroit : Services techniques, 120, rue Bellevue

Date : À compter du 4 mai, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 15

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Seules les personnes résidentes d'Otterburn Park peuvent s'inscrire le samedi 2 mai 2009.
2. Remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne au www.ville.otterburnpark.qc.ca
3. Il sera possible de s'inscrire également à compter du 4 mai, en faisant parvenir le formulaire d'inscription au Service du loisir, accompagné du paiement, soit :

- Par la poste, avec une photocopie d'une preuve de résidence;
- Par la chute postale située au bas de la porte de l'entrée principale des Services techniques, avec une photocopie d'une preuve de résidence;
- En se présentant en personne muni d'une preuve de résidence.

Les non-résidents peuvent s'inscrire à partir du 4 mai 2009 selon les places disponibles et selon les mêmes procédures. Un supplément de 50 % du coût sera exigé pour les non-résidents.

Conformément à la politique familiale en vigueur, la tarification suivante s'applique aux résidents seulement.

DESCRIPTION	TARIFICATION
1 ^{er} enfant	100% du coût
2 ^e enfant	75% du coût
3 ^e enfant	50% du coût
4 ^e enfant et +	25% du coût

- Les personnes de la même famille doivent être inscrites à la même session pour bénéficier de cette réduction.
- Le coût le plus élevé sera considéré pour la première personne et ensuite, par ordre décroissant jusqu'à la dernière inscription de la famille.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Comptant ou chèque seulement pour la journée du 2 mai 2009. À partir de lundi le 4 mai 2009, nous acceptons la carte de débit également. Chèque au nom de la Ville d’Otterburn Park. N’oubliez pas d’indiquer à l’endos de votre chèque, le nom du signataire en lettres moulées.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- **Les demandes d’inscriptions dûment complétées seront traitées selon leurs dates de réception à compter du 11 mai 2009.**
- La priorité est accordée aux résidents d’Otterburn Park. Les non-résidents peuvent toutefois s’inscrire aux dates prévues à leur intention.
- Aucune inscription n’est acceptée par téléphone.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation de l’activité par le participant :

- Remboursement de la somme payée, moins des frais administratifs de 15 %, si la demande est faite avant le 19 juin 2009.
- Aucun remboursement ne sera effectué après le 22 juin, sauf si le participant fournit un certificat médical témoignant de son incapacité physique à poursuivre l’activité. Dans ce cas, la somme payée sera remboursée au prorata du nombre de cours/journée où le participant était présent, moins des frais administratifs de 15 %.

Annulation de l’activité par la Ville :

- Le Service du loisir et de la culture se réserve le droit d’annuler ou de modifier toute activité dont le nombre de participants n’atteindrait pas le minimum requis. Dans ce cas, un remboursement intégral sera effectué.

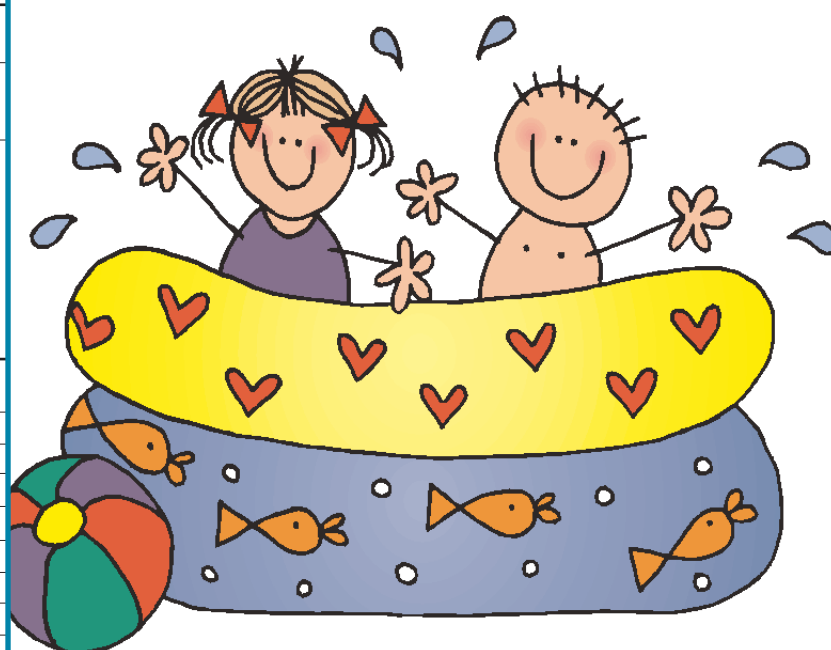
Assurance :

- Lorsque vous participez à une activité, la Ville ne peut aucunement être tenue responsable des incidents ou accidents pouvant survenir à moins qu’il y ait faute ou négligence de la part de la Ville ou de ses employés.
- La Ville se dégage de toutes responsabilités en cas de perte, vol ou bris pouvant survenir dans le cadre des activités.

DESCRIPTION DES COURS DE NATATION POUR ENFANT

COURS		CODE D'ACTIVITÉ Applicable aux 2 sessions	HORAIRE Résidents	COÛTS
Salamandre	Enfant à l'aise dans l'eau avec une ceinture. Initiation à la flottaison et à la nage sans ceinture. 3-4 ans	SA1	10 h à 10 h 30	42,00\$
Salamandre		SA2	10 h 30 à 11 h	42,00\$
Salamandre		SA3	11 h à 11 h 30	42,00\$
Salamandre		SA4	11 h 30 à 12 h	42,00\$
Poisson-lune	Enfant pouvant entrer en toute sécurité dans l'eau peu profonde, flotter et glisser sur le ventre. 4 ans	PL1	9 h à 9 h 30	42,00\$
Poisson-lune		PL2	10 h à 10 h 30	42,00\$
Poisson-lune		PL3	10 h 30 à 11 h	42,00\$
Crocodile/ baleine	Crocodile : Enfant pouvant sauter dans l'eau à hauteur de la poitrine, flotter et se redresser sur le ventre et le dos et nager sur une distance de 2 mètres. 5 ans Baleine : Enfant pouvant flotter sur le ventre et sur le dos, exécuter des battements de jambes alternatifs en glissant sur le ventre et le dos et nager 5 mètres de façon continue. 5-6 ans	CB1	9 h 30 à 10 h	42,00\$
Crocodile/ baleine		CB2	10 h à 10 h 30	42,00\$
Crocodile/ baleine		CB3	10 h 30 à 11 h	42,00\$
Junior 1	Enfant à l'aise dans l'eau avec une ceinture. Initiation à la flottaison et à la nage sans ceinture. 6 ans	JU11	10 h à 10 h 30	42,00\$
Junior 1		JU12	11 h à 11 h 30	42,00\$
Junior 1		JU13	11 h 30 à 12 h	42,00\$
Junior 2	Enfant pouvant rentrer en toute sécurité dans l'eau peu profonde, flotter et glisser sur le ventre. 7 ans	JU21	9 h 30 à 10 h	42,00\$
Junior 2		JU22	10 h 30 à 11 h	42,00\$
Junior 2		JU23	11 h à 11 h 30	42,00\$
Junior 2		JU24	11 h 30 à 12 h	42,00\$
Junior 3	Enfant à l'aise en eau profonde pouvant nager le crawl avec coup de pied sur 5 mètres et nager sur 10 mètres de façon continue. 7-8 ans	JU31	9 h à 9 h 45	47,00\$
Junior 3		JU32	10 h à 10 h 45	47,00\$
Junior 3		JU33	11 h à 11 h 45	47,00\$
Junior 4	Enfant pouvant nager sur au moins 5 mètres le crawl et nager sur 15 mètres de façon continue. 8-9 ans	JU41	9 h à 9 h 45	47,00\$
Junior 4		JU42	10 h à 10 h 45	47,00\$
Junior 4		JU43	11 h à 11 h 45	47,00\$
Junior 5	Enfant pouvant se maintenir à la surface de l'eau 45 secondes, nager le crawl et le dos crawlé sur 10 mètres et nager sur 25 mètres de façon continue. 9 ans	JU51	8 h à 8 h 45	47,00\$
Junior 5		JU52	9 h à 9 h 45	47,00\$
Junior 6	Enfant pouvant nager le crawl et le dos crawlé sur 15 mètres, exécuter un coup de pied fouetté sur 5 mètres et nager 50 mètres de façon continue. 9-10 ans	JU61	8 h à 8 h 45	47,00\$
Junior 7	Enfant pouvant nager le crawl et le dos crawlé sur 25 mètres, nager le dos élémentaire sur 15 mètres et nager 75 mètres de façon continue. 10 ans	JU71	8 h à 8 h 55	52,00\$
Junior 8	11 ans	JU81	8 h à 8 h 55	52,00\$
Junior 9-10	12-13 ans	JU9101	8 h à 8 h 55	52,00\$
Note : Les participants doivent s'inscrire à une seule session de cours à la fois. S'ils désirent s'inscrire à la deuxième session après avoir participé à la première, ils devront le faire pendant la période prévue à cet effet et selon la recommandation du moniteur.				

- Les cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis.
- La durée des sessions est de quatre (4) semaines en raison de 11 cours/session.
- La première session se déroule du 29 juin au 22 juillet.
- La deuxième session est du 27 juillet au 19 août.



COURS DE SAUVETAGE

MÉDAILLE DE BRONZE & RÉANIMATION JUNIOR

Durée	Horaire	Coûts (tous)
Du 30 juin au 23 juillet	Mardi & jeudi de 8 h à 11 h	110,00\$ volume : 30\$

Exigence :
Être âgé de **13 ans** ou avoir suivi le cours Étoile de Bronze.

CROIX DE BRONZE & RÉANIMATION SÉNIOR

Durée	Horaire	Coûts (tous)
Du 28 juillet au 20 août	Mardi & jeudi de 8 h à 12 h	120,00\$ volume : 30\$

Exigence:
Être âgé de **14 ans** et détenir un certificat de médaille de bronze.
N.B. : Un bloc supplémentaire de théorie et de pratique sera ajouté.

POUR TOUS LES COURS, UN SUPPLÉMENT DE 50% SERA EXIGÉ POUR LES NON-RÉSIDENTS, CONFORMÉMENT À LA POLITIQUE FAMILIALE EN VIGUEUR.

PROGRAMME CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE

LA MUNICIPALITÉ VOUS OFFRE UN CAMP DE JOUR AVEC UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE ET UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE !

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'inscription au camp de jour donne droit aux privilèges suivants :

- Une sortie ou une activité spéciale par semaine sans frais supplémentaire;
- 5 jours d'activités encadrées selon la thématique;
- Des animateurs dynamiques, créatifs, compétents et expérimentés, capables d'offrir un encadrement adéquat et sécuritaire. Ils sauront faire vivre aux jeunes un été extraordinaire !
- La possibilité de s'inscrire au service de garde.

Le ratio est d'un animateur pour 15 enfants, excepté pour le groupe des enfants de la maternelle, où le ratio est d'un animateur pour 12 enfants.

N.B. Il n'y a aucune possibilité d'inscription à la journée pour le camp de jour et le service de garde

COÛT, HORAIRE ET SITES

CAMP DE JOUR

Horaires : Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Site :

Maternelle Centre sportif Edmond-Auclair, sous-sol
1^{re} - 2^e année École Notre-Dame pavillon I
3^e - 4^e année École Notre-Dame pavillon I
5^e - 6^e année Centre sportif Edmond-Auclair, chalet de parc

SERVICE DE GARDE

Horaires : Du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Site :

Maternelle : Centre sportif Edmond-Auclair
1^{re} - 6^e année : École Notre-Dame pavillon I

Pour les enfants qui sont en 5^e et 6^e année, des animateurs accompagneront ces derniers lors des déplacements entre le service de garde (École Notre-Dame I) et le rassemblement du camp de jour (Centre Edmond-Auclair) à 9 h et à 16 h.

Pour avoir accès au service de garde, l'enfant doit être inscrit au camp de jour.

TARIFS

Résidents :	Non-résidents :
Semaine incluant la sortie : 80.00\$	Semaine incluant la sortie : 120.00\$
Service de garde : 35.00	Service de garde : 52.50\$
(rabais de 25% par enfant supplémentaire)	

*TARIFS SUPPLÉMENTAIRES POUR PARENT RETARDATAIRE

Lorsqu'un enfant est au service de garde et que le parent tarde à venir le chercher, un montant supplémentaire de 5,00\$ par tranche de quinze minutes sera tarifé pour les trois (3) premiers retards et sera doublé par la suite. Pour le camp de jour, les dispositions sont les mêmes : à compter de 16 h, l'enfant sera automatiquement transféré au service de garde pour assurer sa sécurité et les frais de 5,00\$ seront exigés.

CHANDAILS DU CAMP DE JOUR

Un chandail obligatoire est en vente au coût de 10 \$ et n'est pas compris dans les frais d'inscription. Ce chandail sert à identifier les enfants lors des sorties. **Notez que si un enfant se présente un matin de sortie sans son chandail, nous lui en fournirons un nouveau, que ses parents devront payer au coût de 10 \$.**

SORTIES ESTIVALES DES CAMPS

Voici les sorties que les jeunes feront cet été, le jeudi. Il est à noter que pour une plus grande sécurité, des animateurs supplémentaires accompagneront les groupes.

- 2 juillet : Plage de St-Zotique
- 9 juillet : Fort d'aventure St-Jude
- 16 juillet : Ferme du Bassin
- 23 juillet : Expo St-Hyacinthe
- 30 juillet : Glissades d'eau
- 6 août : Arctic Gardens St-Jean
- 13 août : Aventure Pirate Val-David
- 20 août : Journée de Célébration (site du camp de jour)
- Kermesse, structures gonflables, ateliers, surprises et bien plus!



INSCRIPTIONS

JOURNÉE D'INSCRIPTIONS POUR LES RÉSIDANTS SEULEMENT

Endroit : École Mountaiview, Otterburn Park
Date : Samedi le 2 mai 2009 de 9h30 à 14h00

INSCRIPTIONS APRÈS LE 4 MAI

Endroit : Services techniques, 120, rue Bellevue, Otterburn Park

Comptant ou chèque seulement pour la journée du 2 mai 2009. À compter du lundi 4 mai 2009 nous acceptons la carte de débit également. N'oubliez pas d'indiquer à l'endos de votre chèque, le nom du signataire en lettres moulées.

Pour information, veuillez communiquer avec le Service du loisir et de la culture au 450 536-0292

Formulaire d'inscription disponible en ligne au www.ville.otterburnpark.qc.ca



Le 6 juin 2009 ce sera la FÊTE DES VOISINS à Otterburn Park

La Fête des voisins offre une formidable occasion de mieux connaître les personnes de notre voisinage. Samedi le 6 juin 2009, partout au Québec, les voisins se rassembleront pour célébrer le plaisir du bon voisinage et Otterburn Park sera de la partie.

COMMENT PARTICIPER ?

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider ! L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : la rue, le parc, la cour ou le hall de votre immeuble, etc.

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble votre fête des voisins. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de dessert, etc. Libre à vous de choisir la formule qui vous plaira. Vous pouvez consulter le site de la Fête des voisins (www.fetedesvoisins.qc.ca) qui renferme une foule de conseils pratiques pour organiser votre fête.

1. PARLEZ-EN À VOS VOISINS

Préparez la fête en collaboration avec vos voisins. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Cette préparation en commun, c'est déjà un peu la fête!

2. PROCUREZ-VOUS LE MATÉRIEL

Procurez-vous des affiches et des cartons d'invitation disponibles aux Services techniques, 120, rue Bellevue au début du mois de mai.

3. ASSOCIEZ LES ENFANTS AUX PRÉPARATIFS

Les enfants adorent les fêtes. Associez-les à l'organisation, vous verrez, ils auront plein d'idées. Confiez-leur des responsabilités :

décoration, accueil, distribution des cartons d'invitations, etc. Prévoyez des choses avec et pour eux : jeux, animation, musique, etc.

4. IDENTIFIEZ UN ENDROIT APPROPRIÉ

Que ce soit dans la cour de votre maison, dans le hall, la salle commune ou la cour de votre immeuble, choisissez l'endroit qui vous paraît le plus approprié. Prévoyez une stratégie de repli en cas de mauvais temps.

5. INVITEZ OFFICIELLEMENT VOS VOISINS

Distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins environ 2 semaines avant le jour J.

6. SUSCITEZ LA PARTICIPATION DE TOUS À LA FÊTE

Imaginez des solutions pour ceux qui peuvent avoir des contraintes pour participer : garde d'enfants, maladie, handicap, isolement, etc.

7. LES AGAPPES

La Fête des voisins c'est simple et chacun fait sa part. Que vous organisiez votre fête sous la forme d'un 5 à 7 ou d'un buffet, une bonne formule est d'inviter les gens à apporter quelque chose à manger et à boire. Selon la formule que vous choisirez, le carton d'invitation prévoit un espace permettant d'inscrire les détails pratiques liés à la Fête.

8. CRÉEZ UNE AMBIANCE DE FÊTE

Pensez aussi à la décoration (guirlandes, ballons, fleurs,...) et à la musique (il y a peut-être des musiciens parmi vos voisins). Mais attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête; ce n'est pas le jour pour créer des chicanes de voisinage...

9. N'HÉSITEZ PAS À FAIRE CONNAISSANCE

Le jour de la fête, faites ressortir l'altruiste en vous, ne soyez pas réservé. Le but est de mieux connaître vos voisins, alors faites les premiers pas et présentez-vous. Les timides vous en seront certainement reconnaissants.

10. FAITES SAVOIR QUE VOUS ORGANISER UNE FÊTE

La fête des voisins, c'est des centaines de personnes qui, en simultané, vont souligner l'importance du bon voisinage. Pour qu'on sache que vous faites partie du mouvement, informez le Service du loisir et de la culture au 450 536-0292 et inscrivez votre fête sur le site Web de la Fête des voisins : fetedesvoisins.qc.ca. Vous courrez ainsi la chance de gagner des t-shirts et des ballons!

LA FÊTE DES VOISINS, POUR UNE VILLE OU UN VILLAGE EN SANTÉ

C'est bien connu. Une vie remplie de relations sociales sympathiques et chaleureuses influence l'état de bien-être et la santé des personnes. C'est pourquoi le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, dont la mission est de soutenir les municipalités dans leurs efforts pour développer la qualité de vie afin d'améliorer la santé des personnes, s'est fait le promoteur de la Fête des voisins.

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du bon voisinage, lancez-vous en 2009. Rendez-vous le samedi 6 juin 2009. Que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble!

Pour plus d'information, contactez le Service du loisir et de la culture au 450 536-0292.

Vous êtes invités à inscrire votre fête sur le site Web de la Fête des voisins : www.fetedesvoisins.qc.ca. Vous gagnerez peut-être des ballons et des t-shirts! Le site contient également une foule d'informations pratiques sur l'événement.

INF



Otterburn Park

Publié 9 fois l'an par la Ville d'Otterburn Park

Tirage: 3 300

Dépôt: ISSN 1201-8961

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination
Jenifer Brault

Conception et mise en page
STUDIO TRIO inc.

Impression
Payette & Simms

